

Le calendrier du mois

- Mercredi 31 Janvier
20 H Salle Polyvalente
Assemblée Générale du Club de Badminton
- Samedi 3 Février
20 H 30 Salle Polyvalente
Cinéma
- Dimanche 4 Février
14 H 30 Salle Polyvalente
Loto du Club des Cigales
- Vendredi 9 Février
20 H 30 Salle Polyvalente
Ciné-conférence M. ADIBA sur
« L'Ile Maurice »
- Samedi 10 Février
15 H Salle Polyvalente
Assemblée Générale des Anciens
Combattants.
- Dimanche 11 Février
14 H 30 Salle Polyvalente
Secours Populaire - Saint-Valentin
- Vendredi 16 Février
15 H 15 Pré de la Font
Carnaval des écoles
- Samedi 17 Février
20 H 30 Salle Polyvalente
Cinéma
- Dimanche 18 Février
15 H Salle Polyvalente
Loto des Médailleurs Militaires

**Cinéma**

La prochaine séance de cinéma
aura lieu le :

SAMEDI 03 FEVRIER

A 20 H 30 à la Salle Polyvalente

Au Programme : **LE PRINCE DU PACIFIQUE**

Un film de Alain CORNEAU
avec Patrick TIMSIT, Thierry LHERMITTE, Maryse
TRINTINGNANT, ...

Ciné-conférence - l'Ile Maurice

Après les neiges tenaces du Québec, nous allons
pouvoir découvrir, grâce à M Gérard ADIBA, les
beautés de l'Ile Maurice et son climat de rêve.

Le vendredi 9 Février prochain
à 20H30 Salle Polyvalente

Ainsi, grâce à notre conférencier tant apprécié, nous
pourrons, en attendant le printemps tout proche, nous
réchauffer le cœur au soleil de cette île enchantée.

Petites annonces

- Cherche, à c/d'Avril sur Ste-Anastasia,
petit logt (2 ou 3 pièces) avec coin de
jardin (ou terrasse). S'adresser à Mme
Denise MAISTRE, 2 rue des Lilas
VIGNEUX Sur Seine (Tél. :
01.69.40.38.92).
- Vends -machine à laver FAURE 4 kg
600 F. ;
-bateau SIR 400 4 M moteur
Yamaha 5 CH, remorque +
accessoires 5000 F. en l'état ;
-porte bébé dos neuf : 100 F.
☎ : 04.94.72.29.51 le soir
- Particulier vend Jeep Cherokee
« Limited » modèle 94 excellent état
☎ : 04.94.72.23.76
- A vendre Golf GL 3, 3 portes, de 94, 90
CV, Pack. Elect., AirBag, T.O., Peint.
Mét. 9200 Km, 40 000 à débattre.
☎ : 04.94.72.20.12

Le carnet de Ste-AnastasiaNaissance :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la
naissance d'Eléna HERNANDEZ, née le 3
janvier 2001.

Nous présentons aux heureux parents toutes nos
félicitations.

Décès :

Nous avons le regret de vous informer du décès
de :

- Madame Jany MURCIA née CRU survenu le
19 décembre 2000;

- Monsieur Hervé LE DALL survenu le 17
janvier dernier.

Nous présentons à leur famille nos plus sincères
condoléances.

Félicitations

Nous adressons toutes nos félicitations à
Madame Christiane LE HENRY qui vient de se
voir décerner la Médaille d'Honneur Vermeil du
Travail.

Le T'Asie

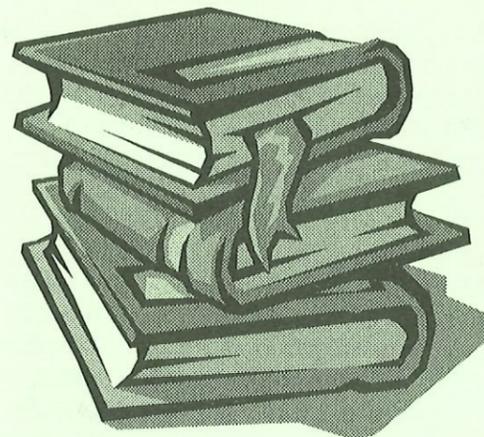
Change de propriétaire et de restauration.
Vous propose sa nouvelle Formule, plat du jour
sur place et à emporter
Pizzeria et Crêperie
Sur commande : Paëlla - Couscous etc. (à partir
de 6 personnes)
Rue de Provence 83136 Ste-Anastasia
(Entrée Parking de la Mairie)
04.94.72.23.85

Sainte-Anastasia



Bulletin Municipal

JANVIER 2001
n°130



Le mot du maire

En cette période pré-électorale et dans un souci indispensable de
réserve, je vous propose simplement d'alimenter nos réflexions sur un
thème général bien français : « nul n'est censé ignorer la loi ».
Pour ce faire, j'illustrerai ce sujet concernant quelque 8100 lois
nationales, 110 décrets et 360 règlements régissant les activités
communales -sans compter les pléthoriques circulaires européennes-
par l'extrait banal d'un de ces pavés législatifs dont la limpidité
n'échappera à personne...

« Article 1609 nonies C 2° : Les groupements de communes faisant
application des dispositions fiscales prévues au III de l'article 1609
quinquies A sont substitués aux communes à l'exception des I et II des
articles 1648 A et 1648 AA ainsi que du 3° du II de l'article 1648 B, et
perçoivent le produit de la taxe professionnelle ».

Vous comprendrez que cette lecture est un vrai plaisir, sans insister sur
le fait que ces articles sont encore déclinés en quaterdécies (14) ou en
undovicies (22^{ème} déclinaison), même si le dictionnaire refuse
obstinément de nous donner la définition de leur dénomination.

Vive la simplification administrative !

Jean-Pierre MORIN

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :

☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 2 et 16 FEVRIER 2001 en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 1 FEVRIER 2001 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile

Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).

16 Av. Dréo à Brignoles Tél : 04.94.69.44.86

PHARMACIES DE GARDE

N'ayant pas reçu le tableau de garde des pharmacies nous vous indiquons le numéro du standard d'appel d'urgence :

Standard : 04.94.07.08.08

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le :

MARDI 13 FEVRIER 2001
de 13 H 30 à 15 H.

PACT-ARIM

Le PACT-ARIM est une association à vocation sociale qui a pour mission de contribuer à l'amélioration de l'habitat. Que vous soyez propriétaire ou locataire, il vous aide, selon certaines conditions, à réhabiliter un logement, à le mettre aux normes de salubrité et de sécurité, à obtenir des subventions, etc.

Pour rencontrer un permanent du PACT-ARIM il suffit de téléphoner au 04.94.50.99.60 et de prendre rendez-vous.

Sur ces deux points, pour tout renseignement, téléphoner en mairie (Mme Laurent : 04.94.69.64.47).

POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :
06.03.44.79.10.

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

Le 04 Fév.Dr LE MADEC ... 04.94.59.69.52
Le 18 Fév. ...Dr BRAUN 04.94.33.22.04
Le 25 Fév. Dr FAURE..... 04.94.78.33.81

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Samedi 6H à 12H et 13H30 à 16H
Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochains ramassages des « monstres » :

♦ Le LUNDI 26 FEVRIER 2001
(se faire inscrire en Mairie au préalable).

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT NOUVEAU

numéro d'appel : 04.94.37.30.50.
puis numéro donné par le répondeur

QUALITE DE L'EAU DE BOISSON DU RESEAU PUBLIC

(Analyse du 06 Décembre 2000)
Eau de Minéralisation moyenne, microbiologiquement conforme pour les paramètres recherchés.

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.

Numéros utiles :

-Accueil : 04.94.69.64.40
-Secrétariat du Maire : 04.94.69.64.42
-M. Cuenot 1^{er} Adjoint (urbanisme) :
04.94.69.64.45
-Mme Laurent 2^{ème} Adjoint (Action sociale) :
04.94.69.64.47
-Service cantine : 04.94.69.64.44

ASLB Ste-Anastasia

Programme des matchs à domicile :

- Samedi 03 Février :
16 H 00 Benjamins STE-ANASTASIE / ST TROPEZ
17 H 30 Minimes STE-ANASTASIE / HYERES
- Samedi 10 Février :
16 H 00 Benjamins STE-ANASTASIE / LA LONDE
- Dimanche 18 Février
10 H 00 Minimes STE-ANASTASIE / ROQUEBRUNNE

Loto

Le 4 février prochain, à 14 H 30, en la salle polyvalente, le « Club des Cigales » organise son loto de début d'année.

Venez nombreux tenter la chance.
De jolis lots seront à gagner.

La vie au village

Présentation des vœux du maire et du conseil municipal

Quelque 300 personnes se sont rassemblées, ce dimanche matin 7 janvier, afin d'assister à la traditionnelle cérémonie de présentation des vœux du maire et du conseil municipal aux associations et à toute la population du village, en présence de M. FABRE, notre Conseiller Général, de MM. les maires de Garéoult, Néoules et Rocharon, de tous les élus et de nombreux présidents d'associations.

Après le beau chant « Canticorum jubilo » de Haendel interprété par la chorale « Chant et Amitié », M. Jean-Pierre MORIN a ouvert la séance par un discours simple et chaleureux, où il remerciait tous les élus, les présidents d'associations, le personnel communal, en un mot toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent activement à la vie de la commune.

En quelques phrases, il survolait, commentait et expliquait tous les événements et les caractéristiques de ce mandat électoral qui touche à sa fin. M. Gérard FABRE prit ensuite la parole en approuvant vivement l'exposé de M. Morin, puis énuméra les principaux projets du Conseil Général, dans nos villages en particulier.



Vint ensuite le moment des remises de diplômes concernant « le village fleuri » dont le 1^{er} prix, cette année encore, a été décerné à notre village.

Des diplômes individuels ont été remis aux personnes suivantes :

- Mme BONAMY ;
- Mme Yvonne IVARS ;
- M et Mme JACOLOT-BENESTAN ;
- Mme Sylvie TINDILLE ;
- M et Mme TOSELLO ;

Des médailles furent ensuite remises à plusieurs personnes, pour d'éminents services rendus à la commune ; il s'agit de :

- Mme Paulette LE VAGUERESSE, qui, depuis de longues années, consacre beaucoup de temps à diverses associations (gymnastique, Cigales, Boucles de l'Issole).
- M Yves MARQUER, qui, outre son activité importante de plusieurs années dans le club des Echecs, fit honneur au village en remportant le prix du Conseil Général de la Nouvelle.
- M Gilbert VILLEVIELLE, notre dévoué et fidèle photographe, présent à toutes les manifestations.
- M Pierre LAURENT, qui, depuis 10 ans environ, nous fait bénéficier de son talent de musicien et de professeur, et qui est à l'origine de l'enseignement musical dans notre commune.

Enfin, toute l'assistante se dirigea, selon l'usage, vers la grande table où galettes et brioches, accompagnées du vin pétillant de la coopérative, étaient distribuées généreusement, avec le sourire du personnel communal.

« Arts'Tasie »

Après avoir visité le mois dernier l'exposition du peintre toulonnais Vincent COURDOUAN, « Arts'Tasie » a visité ce mois-ci celle d'un autre grand peintre toulonnais : Eugène BABOULENE. Deux très belles expositions de deux grands peintres très différents l'un de l'autre.

Vincent COURDOUAN né en 1810 est un peintre académique. Il apprend le dessin à Toulon chez Pierre LETUAIRE, puis entre à l'École des Beaux-Arts de la Marine dirigée par le sculpteur Félix BRUN. En 1929, il entre dans l'atelier parisien du peintre toulonnais Paul GUERIN pour y étudier la gravure. L'année suivante il retourne à Toulon, où il s'installe définitivement. Trois ans plus tard, il est élu membre de l'Académie du Var. En 1849 il est nommé professeur à l'École de la Marine de Toulon. En 1857, il est nommé Directeur honoraire du Musée de Toulon.

Puis il voyage en France, en Italie, en Algérie et en Egypte. Il en ramène de nombreux tableaux qui sont autant de témoignages de leur époque.

Sa peinture est un enchantement par sa finesse d'exécution, son souci du détail, sa richesse, sa force et sa diversité. Il peint avec autant de finesse la mer par temps calme, les éléments déchaînés, la rudesse des rochers, les bords paisibles des rivières ou l'embrasement des couchers de soleil. On a dit de lui qu'il était le peintre de l'éblouissement.

Vincent COURDOUAN meurt à l'âge de quatre vingt trois ans. Il laisse derrière lui une oeuvre considérable d'huiles, mais surtout de pastels, de fusains, de sanguines et de gouaches.

Eugène BABOULENE né en 1905 a réalisé des gouaches, des dessins et des lithographies, mais c'est surtout par des huiles qu'il s'est exprimé.

Secours Populaire Français Comité de Ste-Anastasia

A tous nos donateurs et amis, à toutes les personnes qui nous aident et à celles que nous aidons. Au seuil de cette nouvelle année, nous vous présentons nos meilleurs vœux de bonheur et de santé pour vous et vos proches. Notre Comité continuera ces actions de solidarité, car malgré la « reprise », il reste encore 6 millions de nouveaux pauvres « en FRANCE ».

Bien que notre village ne soit pas plus atteint que d'autres, des familles avec enfants ainsi que des personnes isolées ont encore besoin de notre aide. Le collectage de vivres organisé en OCTOBRE 2000, n'a pas atteint le niveau des années précédentes... peut-être est-ce dû à une insuffisance de publicité de notre part ?

NOTRE PROGRAMME DE L'ANNEE 2001

-FIN JANVIER : Une tombola sera organisée par notre Comité au profit des « classes vertes » (Ecole maternelle) pour qu'aucun PETIT ne RESTE SUR LA TOUCHE... Le TIRAGE aura lieu le 11 FEVRIER. (Panneau de participation chez tous les commerçants du village).

Il peint des paysages de Provence, mais aussi beaucoup de natures mortes : des sars brillants, des oursins au corail vif, des araignées de mer, de vieux pots d'apothicaire à l'émail azuré, des bouquets de fleurs.

A l'inverse de COURDOUAN, sa peinture est massive, globale. Il ne s'attarde pas sur le détail. Il peint d'instinct. Il disait de lui-même : « Quand j'ai commencé à peindre, j'essayai de rendre systématiquement ce que je voyais. Et puis, je suis monté à Paris où j'ai rencontré CLAVE. Lui, au moins, ne s'embarrassait pas de détails dans sa peinture et j'ai alors compris qu'on pouvait suggérer l'essentiel d'un paysage, de la nudité d'un corps, par quelques simples taches. Seulement voilà, il faut savoir les choisir ». Cette découverte l'a guidé tout au long de sa vie de peintre.

De ses paysages se dégage une mystérieuse lumière faite de gris subtils qu'animent çà et là de simples taches négligemment posées.

Lorsqu'il était professeur à l'École des Beaux-Arts de Toulon, il disait à ses élèves : « On peut apprendre à dessiner, mais on ne peut pas apprendre à sentir les couleurs ».

La célébrité lui vint à quarante huit ans, quand Drouant-David lui proposa son premier vrai contrat. BABOULENE s'est éteint en 1994, foudroyé en plein travail dans son atelier.

NB : Pour les visites d'expositions organisées par « Arts'Tasie », vous pouvez, si vous le désirez, vous joindre à nous sans être membre de l'association. Nous serons heureux de faire la visite en votre compagnie. Renseignez-vous en téléphonant au 04.94.72.26.27 ou 25.63.

Le Président - A. ETIENNE

-SAINT VALENTIN

Pour sa 4ème édition, nous vous invitons à participer à notre matinée récréative, le DIMANCHE 11 FEVRIER 2001 (salle polyvalente de 14 H 30 à 18 H). Dégustation de crêpes, oreillettes, chocolats accompagnée de cidre bouché, jus de fruits...

Animation musicale par nos amis JO PIERRINI, et ANGE AGOSTINI à la batterie pour les amateurs de danses et chansons.

Ainsi, tout en vous distrayant, votre participation sera pour nous une aide précieuse.

Participation ADULTES 50 F. ? de 12 à 15 ans 20 F. ? gratuit pour les enfants. Réservation au 04.94.72.23.99 ou 29.50.

Toute l'équipe du Comité vous attend et vous donne rendez-vous le 11 février 2001.

Amicales Salutations.

Le Président - JO FADDA

Chronique municipale

Ordures ménagères

Le dépôt des déchets ménagers s'effectue normalement dans les containers disséminés en bordure des voies communales.

Cette règle comporte quelques exceptions, par exemple dans les zones urbaines du village, et là où des habitudes anciennes ont été prises.

Dans ces deux cas, nous demandons aux usagers de bien vouloir déposer le jour de la collecte les déchets sur le parcours de la benne à ordure dans des récipients rigides et comportant un couvercle.

En effet, certains déposent la veille devant leur domicile un simple sachet en plastique qui, la nuit venue, est régulièrement éventré et son contenu dispersé par les chiens errants.

Il est à noter enfin que ces pratiques tendront naturellement à disparaître (sauf dans le village ancien) dès la mise en place plus évoluée d'un système de tri sélectif imposé par la loi, dont l'objectif initial est d'atteindre, dans un premier temps, 50 % de déchets recyclables, puis, ultérieurement, 65 %.

Remerciements

Nous remercions chaleureusement l'un de nos concitoyens pour son geste généreux et sympathique en faveur des jeunes de notre village.

En offrant un vélo aux jeunes élèves de l'école maternelle, il a contribué à marquer leur fête de Noël d'un cadeau à la fois agréable et sportif.

Merci Monsieur....

INFOS

Mission Locale

Dans le cadre des dispositifs d'Etat, deux nouveaux services viennent d'être mis en œuvre par la Mission Locale par conventionnement avec des organismes spécialisés. Ces dispositifs s'adressent aux jeunes de 18 à 26 ans en difficulté d'insertion sociale et professionnelle.

♦ La Mesure d'Accompagnement Socio-Educatif (MASE) permet de prendre en charge durant 6 mois, par un accompagnement renforcé, des jeunes confrontés à de multiples ruptures (familiale, sociale, logement, santé...) et en réel danger d'exclusion.

♦ L'accès au logement : par convention avec des structures spécialisées, les jeunes de 18 à 26 ans, sans emploi, en formation ou occupant un premier emploi et en phase d'accès à un logement autonome, pourront bénéficier d'une prise en charge de la caution (qui sera directement payée au bailleur) et d'une garantie de paiement des loyers et des charges locatives pour le bailleur en cas de difficulté du locataire.

Pour tout renseignement, s'adresser en mairie (Mme LAURENT, Tél. 04.94.69.64.47), chaque matin de 10 H à 12 H, sauf le mercredi.

Le point sur les chemins

Les mois passent, les jours défilent... et rien ne vient... Pas la moindre machine, pas la moindre équipe pour entreprendre le « programme chemins » de l'an 2000.

Certains de nos concitoyens s'interrogent sur ce retard inhabituel qu'ils trouvent d'autant plus inquiétant que leur chemin, la pluie aidant, se dégrade chaque jour davantage.

Deux faits expliquent cette situation :

-l'un, d'ordre humain puisqu'il concerne le retard apporté à la signature d'un décret visant à réglementer plus strictement les marchés publics (1), explicable par un changement de ministre. On peut dire que les choses auraient pu aller plus vite -c'est vrai- mais telles sont les lenteurs administratives !

-le second, contre lequel personne ne peut rien : le mauvais temps qui semble s'être accroché depuis plusieurs mois, avec entêtement, sur notre région.

L'entreprise devant intervenir chez nous a commencé ses travaux à Garéoult début septembre et aurait dû les achever fin novembre... si les cieus avaient été plus cléments !

Actuellement, il lui reste 1 km d'enrobé à réaliser, ce qui peut être rapidement fait si...

Nous en arrivons à la situation paradoxale qui fera que le programme 2000 sera suivi de près par celui établi et remis au Syndicat des Chemins en octobre 2000, selon le calendrier habituel.

Le programme 2000 comprend :

-le parking des Ferrages : construction de deux plates-bandes autour des deux groupes de lampadaires, deux bandes de roulement en enrobé, des entourages d'arbres, les surfaces restantes traitées en bi-couche ;

-la rue des Aires ;

-la rue des Oustaus-Routs ;

-Place de Naple (passage entre les maisons).

Le programme 2001 établi par l'actuel Conseil Municipal prévoit :

-la rue de la Chapelle en enrobé (avec caniveau central proposé par la D.D.E.) ;

-le parking des écoles en enrobé ;

-le parking de la salle polyvalente en bi-couche ;

-la rue Albert Garnier.

Ces deux programmes sont indépendants du programme « chemins bétonnés » non encore arrêté pour 2001 mais réalisable avec plus de souplesse par l'équipe technique municipale.

Quelqu'un ne disait-il pas « Patience et longueur de temps... »

(1) Le marché public passé par le Syndicat Intercommunal des Chemins (7 communes) dépasse pour 2000 900000 francs, ce qui explique le durcissement des règles de passation des marchés, ne serait-ce qu'à cette échelle.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé



- Débroussaillage et curage du vallon des Vaux.
- Finition des abords de l'Algéco de l'école primaire.
- Nids de poule sur quelques chemins non encore bétonnés.
- Réparation des érosions causées sur les bords des chemins par les eaux de ruissellement.
- Taille des platanes de la place Saint-Just et des mûriers-platanes du parking de la mairie.
- Achèvement du bétonnage du chemin des Souquettes.

Certificat de conformité

Au cours de la dernière visite du contrôleur de la D.D.E. chargé de s'assurer de l'achèvement des travaux, trois certificats de conformités (sur 5 contrôles) ont été refusés au motif que les crépis n'étaient pas réalisés.

La « déclaration d'achèvement des travaux » qui enclenche automatiquement la délivrance du certificat de conformité ne doit être déposée en mairie que si la maison ou l'extension sont totalement achevées.

Nous notons qu'à l'occasion de transactions immobilières, les notaires réclament de plus en plus, outre le permis de construire et la déclaration d'achèvement des travaux, le certificat de conformité ; celui-ci atteste que les travaux ont été accomplis dans le respect des règles d'urbanisme et des plans déposés.

Pourquoi tuer ce chien ?

Un chien a été abattu, il y a quelques semaines, dans le quartier des Vignarets.

Il semblerait que cet acte cruel et inutile ait eu quelques témoins.

Une plainte a été déposée par le propriétaire.

Les Communes de France et ses symboles

En 1871, Adolphe Thiers interdit le bonnet phrygien, déjà déconseillé par le Gouvernement Provisoire en 1848. Les premiers bustes proposés aux mairies, portent simplement une couronne végétale, plus rassurante pour les tenants de l'ordre.



Le buste de la Commune de Sainte-Anastasia

Marianne érigée le 27 novembre 1887 à Ecuelin (Nord) par les républicains.

Le bonnet toujours proscrit est remplacé par une couronne de lauriers, qui représente la gloire et symbolise également les arts et les lettres.

Lutte contre les termites

Dans les bulletins municipaux d'octobre et de novembre 2000 nous faisons état de la loi de lutte contre les termites et de l'obligation faite à toute personne constatant la présence de ces insectes dans son immeuble d'en faire la déclaration en mairie.

A l'heure actuelle, personne ne s'est encore manifesté, à l'exception d'un avocat chargé de défendre les intérêts des acheteurs d'une maison de village dans laquelle a été constatée l'existence de termites.

Très prochainement, un arrêté préfectoral délimitera dans les communes victimes d'infestation par ces insectes xylophages un « périmètre de surveillance ». Le Conseil Municipal aura ensuite l'obligation de délimiter des secteurs appelés « périmètres de lutte » (article 5 de la loi L 133). Cet acte, en l'absence de toute déclaration des propriétaires, pourra revêtir, par la force des choses,

un caractère quelque peu arbitraire, basé cependant sur des déclarations, parcellaires certes mais avérées ; le « périmètre de lutte » englobera inévitablement des ensembles de maisons puisque les termites essaient d'un bâtiment à l'autre.

Par ailleurs, toute vente d'un immeuble bâti situé dans une zone délimitée par arrêté préfectoral devra obligatoirement faire l'objet d'un état parasitaire établi par un expert indépendant de l'activité de traitement. Cet état devra avoir moins de 3 mois à la date de passation de l'acte authentique (art 8 et 9 de la loi).

Est-il utile de rappeler une nouvelle fois que ces mesures législatives ont pour objet de préserver le patrimoine de chacun et de garantir aux acheteurs de biens l'absence de tout vice dissimulé.

La vie associative

Chorale « Chant et Amitié »

Peu avant Noël, le 17 décembre très exactement, notre chorale –unie aux « Voix du Maraval » de Gonfaron- a donné un concert en notre église, au profit de l'association « Le mas de l'espérance » de Cuers. Grâce à la générosité de chacun, la somme recueillie s'est élevée à 2 400 F. qui lui ont été entièrement reversés.

L'entente « harmonique » étant des plus satisfaisantes entre les 90 choristes, les « Voix du Maraval » souhaitèrent nous accueillir pour redonner le concert de Noël, cette fois en l'église de Gonfaron. Ce fut fait le 13 janvier dernier.

Amicale Cyclotourisme du Canton de La Roquebrussanne

Siège Social : chez Mme A. BOOG
Impasse des Morilles
83136 ROCBARON
Tél : 04.94.04.08.48

Dimanche 28 janvier 2001
Départ 8 H 30 (cycles Mattei – Garéoult)
Concentration de San Salvador
Accueil Hôpital San Salvador Hyères
Circuit de couleur vert 80 km

Garéoult –Belgentier – Solliés – La Crau – HYERES (C) – Pont du Gapeau La Sauvebonne Pierrefeu – Puget-Ville – Rocbaron – Garéoult.



1754^{ème} Section des Médailleurs Militaires de Ste-Anastasia – Forcalqueiret

Vous êtes Médaille Militaire, Ancien Combattant, Ancien Militaire ou tout simplement sympathisant et vous ne faites encore pas partie d'une Section ou Association.

Notre Bureau se fera un honneur de vous recevoir. Pour tous renseignements et surtout pour mieux nous connaître :

6 avenue de la Libération (2^{ème} étage) à Forcalqueiret

-les 1^{er} et 3^{ème} Jeudi de chaque mois

-et les 2^{ème} et 4^{ème} lundi de chaque mois

de 14 H à 17 H

(vous pouvez également, si ces jours ne vous conviennent pas prendre un rendez-vous en appelant M. DASSONVILLE au 04.94.86.73.10)

==**==**==**==**==**==**==**==**==**==

La 1754^{ème} section des MEDAILLES MILITAIRES organise un LOTO FAMILIAL et une GALETTE des ROIS

LE DIMANCHE 18 FEVRIER à partir de 15 H

Salle Polyvalente de STE-ANASTASIE

C'est ouvert à tout le monde. Si vous souhaitez participer, faites vous inscrire par téléphone au 04.94.86.73.10 (avec répondeur)... et ce, pour ne pas manquer de gâteaux.

Sainte-Anastasie



INFORMATION

OBJET : Complément au Bulletin Municipal N°130

Le dernier Bulletin Municipal vient de paraître et déjà deux informations importantes justifient cette diffusion complémentaire rapide.

1 – ITINERIS (France Télécom) vient de nous proposer l'installation très prochaine d'une antenne relais destinée à améliorer la réception des réseaux de téléphonie mobile. Cette proposition tend donc à satisfaire une demande largement exprimée dans la commune jusqu'à maintenant fort mal desservie en ce domaine.

Cette antenne serait installée sur le terrain communal des Aires.

Aujourd'hui aucune décision n'a encore été prise, mais -compte tenu du calendrier proposé- devra l'être prochainement (avant la fin février).

2 – La Poste vient de nous proposer l'installation en façade du bureau de Poste d'un distributeur automatique de billets (D.A.B.).

Là encore, le Conseil Municipal devrait très rapidement prendre une décision et engager les crédits correspondants (un peu moins de 40 000 F.).

Sur ces deux points un dossier peut être consulté à la Mairie (accueil) et je me tiens à la disposition de ceux qui souhaiteraient être plus amplement informés ou qui désirent faire connaître leur avis.

Merci

Jean-Pierre MORIN

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'J. Morin'.

Le 02/02/2001

